

## GARANTIE S'APPLIQUANT AUX PRODUITS SUIVANTS

### Système d'émission instantanée CD820

## VÉRIFICATION DU PRODUIT À LA RÉCEPTION

La garantie ci-après s'applique à votre Système d'émission instantanée CD820 (« Système ») Entrust™.

Vous devez vérifier tous les composants de votre Système immédiatement après réception. Si un composant est manquant, endommagé ou visiblement défectueux, vous devez en informer Entrust ou le prestataire de services agréé par Entrust qui vous a vendu le produit, dans les 30 jours à compter de la date de livraison du produit. Si vous ne communiquez pas ces informations dans les conditions requises, il sera considéré que vous avez accepté le produit et que vous avez renoncé à effectuer toute réclamation auprès d'Entrust et/ou du fournisseur de services agréé Entrust concernant les dommages ou défauts visibles à la livraison.

## GARANTIE DU PRODUIT

Le Système Entrust neuf est garanti exempt de défauts, s'agissant des matériaux utilisés comme de la fabrication, pour une période de 36 mois à compter de la date d'expédition de Entrust, ou, sur justificatif d'achat, à compter de la date d'achat par le client/utilisateur final, la plus tardive de ces dates prévalant. La garantie pour remise en état en usine du système Système est valable 90 jours.

Si, pendant la période de garantie, le système Système s'avère défectueux s'agissant des matériaux utilisés ou de la fabrication, Entrust choisira à sa discrétion de réparer ou de remplacer le système Système, ou encore de le rembourser au prix d'achat. Tout nouveau Système réparé ou remplacé sous cette garantie sera garanti pour la période la plus longue de la durée résiduelle de la garantie originale ou 90 jours. Un Système remis en état en l'usine qui a été réparé ou remplacé sous cette garantie sera garanti pour la période la plus longue de la durée résiduelle de la garantie originale ou 90 jours.

## GARANTIE DE LA TÊTE D'IMPRESSION

La tête d'impression thermique fournie avec votre Système Entrust (« tête d'impression ») est garantie exempte de défauts, s'agissant des matériaux utilisés comme de la fabrication, pour une période de 36 mois à compter de la dernière date d'expédition de Entrust, ou, sur justificatif d'achat, à compter de la date d'achat du Système par le client/utilisateur final.

Si, pendant la période de garantie, la tête d'impression s'avère défectueuse s'agissant des matériaux utilisés ou de la fabrication, Entrust choisira à sa discrétion de la réparer ou de la remplacer, ou encore de la rembourser au prix d'achat, au prorata de la période d'utilisation effective. Une tête d'impression remise en état en l'usine qui a été réparée ou remplacée sous cette garantie sera garantie pour la période la plus longue de la durée résiduelle de la garantie originale ou 90 jours.

Toute tête d'impression remplacée sous garantie deviendra propriété de Entrust Datacard. Entrust.

## EXCEPTIONS

Système Les remplacements de ou de tête d'impression, les réparations, ajustements ou remplacements de pièces qui sont effectués pour cause d'accident, de force majeure, d'abus, de mauvais usage, d'utilisation dans un environnement de travail non approprié, de modification ou d'entretien non autorisé, ou en raison d'utilisation avec des périphériques, supports ou logiciels non fournis par Entrust, ne sont pas couverts par la garantie et seront facturés au prix en vigueur établi par Entrust. Toutes les pièces remplacées sous garantie deviendront propriété d' Entrust.

## GARANTIE RELATIVE À LA PROCÉDURE DE RETOUR

Afin de former une réclamation au titre de la garantie, merci de prendre contact, soit avec Entrust (voir ci-après), soit avec le fournisseur de service agréé Entrust figurant sur le bordereau d'emballage. Vous serez responsable de l'emballage de l'article garanti et du coût du fret et de l'assurance pour l'expédier à l'endroit désigné par Entrust ou par le prestataire de services autorisé Entrust. Vous devrez emballer l'article garanti et prendre en charge les frais de transport et d'assurance pour le renvoyer à l'entreprise désignée ou au prestataire de services agréé.

<b>États-Unis, numéro de téléphone :</b>	1-800-328-3996
<b>Amérique du Nord</b>	Adresse électronique A <sub>1</sub> : north.america.cust.serv@entrust.com
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	Adresse électronique A <sub>1</sub> : americas@entrust.com
<b>Europe, Middle East and Africa</b>	Adresse électronique A <sub>1</sub> : emea.customer.service@entrust.com
<b>Asie-Pacifique</b>	Adresse électronique A <sub>1</sub> : dcap.admin@entrust.com

## LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LES GARANTIES SUSMENTIONNÉES S'APPLIQUENT EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET/OU DE NON-CONTREFAÇON.

LE SEUL RECOURS EN CAS DE NON-RESPECT DE CETTE GARANTIE LIMITÉE CORRESPOND AUX CONDITIONS EXPRESSÉMENT INDIQUÉES CI-DESSUS. NI ENTRUST NI LE REVENDEUR DU PRODUIT NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE FORTUIT, ACCESSOIRE, SPÉCIAL, INDIRECT OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE SIMILAIRE OU RÉCLAMATION, Y COMPRIS CONCERNANT UN MANQUE À GAGNER, UNE PERTE DE JOUISSANCE OU TOUT AUTRE DOMMAGE COMMERCIAL, ET CE MÊME DANS LE CAS OÙ ENTRUST AURAIT ÉTÉ AVERTI DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES ; ET EN AUCUN CAS L'INDEMNISATION GLOBALE D'ENTRUST OU DU REVENDEUR, POUR UN QUELCONQUE DOMMAGE À VOTRE ENCONTRE OU À CELUI D'UN TIERS, NE POURRA EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT, QUELLE QUE SOIT LA NATURE OU LA FORME DE LA RÉCLAMATION.